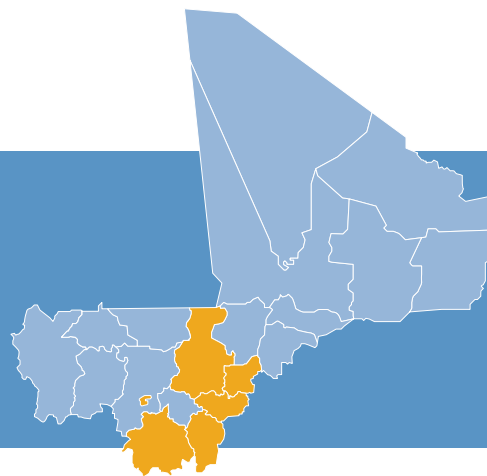




# DÉVELOPPEMENT RURAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MLI/021



**SECTEUR** | Sécurité alimentaire

**DURÉE** | Avril 2016 - juin 2025 (111 mois)

**POPULATION CIBLE**

Exploitations familiales, jeunes femmes et hommes de 15 à 35 ans des régions de Ségou et Sikasso et du District de Bamako et sa périphérie

**POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE**

Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable, 2019-2023

**ANCRAGE INSTITUTIONNEL**

Ministère de l'Agriculture

**BUDGET** | 42,64 MEUR



Le programme Développement rural et sécurité alimentaire est mis en œuvre dans le cadre du Programme indicatif de coopération (PIC III) signé entre la République du Mali et le Grand-Duché de Luxembourg et ses extensions. L'orientation générale de l'extension du PIC III est tournée prioritairement vers la création d'emplois durables et de revenus décents dans le monde rural.

La première phase du programme Développement rural et sécurité alimentaire, débutée en 2016, avait pour objectif général de diversifier et renforcer durablement les sources de revenus agricoles et la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Cet objectif reste inchangé, mais la vision opérationnelle de la première phase, basée sur les « filières agricoles », a évolué graduellement vers une approche « chaînes de valeur », basée sur le secteur privé et le système de marché pour promouvoir une agriculture productive et durable et dynamiser le secteur privé rural, capable de créer de l'emploi afin d'intégrer les jeunes.

L'extension du programme s'inscrit dans les addendum 2021-2022 / 2023-2025 de la stratégie de transition du PIC III, qui confirme la continuité de l'engagement du Luxembourg avec

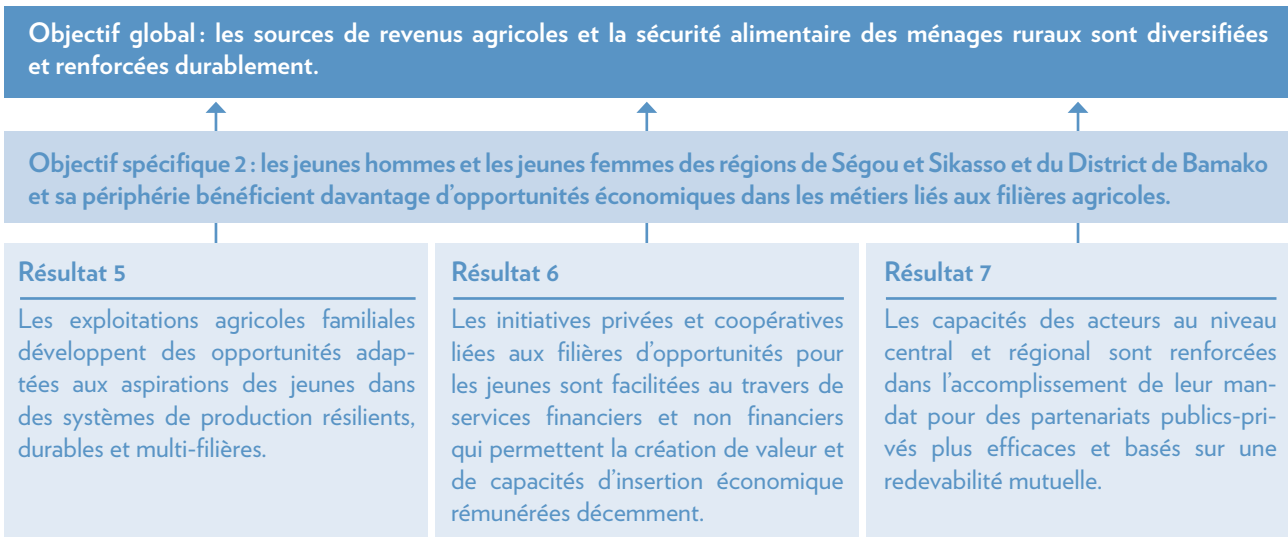
le Mali en poursuivant la coopération au service du peuple malien dans ses efforts de développement et d'éradication de la pauvreté suite au PIC III (2016 - 2021). L'extension s'aligne ainsi sur les orientations de la feuille de route et du Plan d'action de la transition démocratique au Mali, ainsi que sur les orientations politiques nationales et sectorielles. Le programme prend également pour cadre les Plans de développement économique, social et culturel des régions de Ségou et Sikasso.

Ainsi, l'extension du programme élargit la couverture géographique des interventions, en ajoutant le District de Bamako et sa périphérie (communes de Baguineda, Sanankoroba, Mandé et Kati) afin de prendre en compte la nouvelle donne socio-économique et sécuritaire du pays.

L'extension cible particulièrement le second objectif spécifique du programme – commun avec celui du programme Formation et insertion professionnelle : les jeunes hommes et les jeunes femmes des régions de Ségou et Sikasso et du District de Bamako et sa périphérie bénéficient davantage d'opportunités économiques dans les métiers liés aux filières agricoles.

## LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS

Pour atteindre son objectif partagé avec le programme Formation et insertion professionnelle (création de 5 000 nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes), l'extension du programme est organisée autour de trois résultats.



Aux filières-clés pour l'insertion socio-économique des jeunes identifiées pendant la première extension (riz, fonio et sésame), se sont ajoutées les filières viandes : l'embouche et l'aviculture, le maraîchage, la transformation agroalimentaire et les métiers de services liés à ces filières. Ces choix ont été effectués au regard des perspectives de revenus monétaires correspondant aux aspirations des jeunes.

Un dispositif de conseil aux exploitations agricoles familiales et aux micro-, petites et moyennes entreprises, a été mis en place, avec l'optique de se focaliser sur des bassins de production et un réseau de producteurs-relais locaux relativement fonctionnel au regard des éléments d'insécurité de la zone. Aussi, un dispositif d'appui budgétaire sectoriel décentralisé aux collectivités territoriales est en place afin de favoriser les investissements structurants, les parcours entrepreneuriaux ainsi que l'investissement privé.

Le secteur privé et les systèmes de marché restent au cœur de cette extension, à travers l'accent mis sur le développement des exploitations agricoles familiales, des micro-, petites et moyennes entreprises et leur mise en relation d'affaires avec d'autres acteurs de l'économie locale. Le programme se base sur une compréhension approfondie des systèmes de marché dans lesquels les jeunes peuvent développer leurs activités économiques. Cela permet de combiner des facteurs d'incitation visant à renforcer les capacités des jeunes hommes et des jeunes femmes à s'introduire dans les marchés et à créer des facteurs d'attraction visant à élargir et diversifier les opportunités présentes sur les marchés disponibles. Le marché devra guider les efforts d'appui à la production, et les initiatives publiques veilleront à associer les représentants des professions concernées.

En complémentarité avec l'extension du programme Formation et insertion professionnelle, et tenant compte des contraintes sécuritaires, des moyens mobilisables, de la saisonnalité des activités et de la période de prolongation de la phase opérationnelle du programme (2023-2024), le nombre de jeunes en parcours d'insertion ciblé est de 1 225 hommes et 1 225 femmes. Par ailleurs, la valeur en création d'emplois dans les filières sélectionnées devrait permettre de créer un lien avec de nouvelles opportunités pour 6 000 jeunes.

### LUXDEV

Bureau Mali | Développement rural et sécurité alimentaire  
B.P. 2103, Cité du Niger II, Rue 47 - Bamako, MALI  
Tél. : +223 20 22 73 66 | Email : office.mali@luxdev.lu

